

ganisation, nos cadres brisés par le départ de plusieurs membres pour l'étranger se reforment de nouveau, et c'est avec une organisation plus forte, une union plus étroite entre des groupes deux fois plus nombreux, un esprit plus imprégné d'amour de l'oeuvre que nous entrons dans l'année 1916". (Le Bien Public).

L'année qui s'en va a donc été excellente. Nous avons la satisfaction du devoir accompli, mais, hélas ! nous n'oserions soutenir qu'elle a été sans faute. La pauvre nature est si faible !

Je pleure le présent, le passé je regrette,
Je crains à l'avenir la faute que j'ai faite.
Dans mes rébellions je lis ton jugement,
Seigneur, dont la bonté nos injures surpasse ;
Comme de Père à Fils, uses en douceur.
Si j'avais moins failli, moindre serait ta grâce.

RÉGNIER.

Que nous réserve l'année qui vient ? Sera-t-elle tonnerre ou brise ? C'est le secret de la douce Providence qui veille sur nous.

Quoi qu'il advienne, répétons souvent avec le pèlerin de Pontmain :

Quand gronde le tonnerre
Au loin dans le ciel noir,
En toi mon coeur espère,
O Mère de l'Espoir !
Et quand la paix rayonne
Dans le firmament bleu,
A toi mon coeur se donne,
Sainte Mère de Dieu !

TRISTES ÉTRENNES !

Au moment d'adresser notre manuscrit à l'imprimeur, le Rév. Père Perdereau reçoit la lettre suivante :

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE AU CANADA.

"Le Consul Général de France au Canada est chargé de vous transmettre ci-joint un livret militaire et un ordre d'appel sous les drapeaux et vous invite à vous mettre en route de façon à vous présenter le jeudi, 20 janvier 1916, à la Chancellerie, 347, Avenue Viger, à Montréal, pour être dirigé sur la France via New-York".

C. BONIN.

Montréal, le 29 décembre 1915.

Qu'advient-il ? Si le départ n'en tient qu'à l'amour de notre supérieur pour l'Eglise et la France, nous sommes déjà orphelins... O Notre-Dame du Cap, réglez ce cas pour le mieux !

ARTHUR JOYAL, O. M. I.

Directeur.